

**Denise Jodelet**

1993 “Mémoires évolutives”

in

Ouvrage collectif

**MEMOIRE ET INTEGRATION**

Paris: Edition Syros

Mon intervention sera un peu en décalage avec ce qui a été dit jusqu'à maintenant, puisque mon activité, en psychologie sociale, se centre sur l'étude des mécanismes de la mémoire et des aspects psychologiques du travail de et sur la mémoire en société. Je n'apporterai donc pas la même richesse d'information que le font l'historien ou le sociologue. Et ce sont des interrogations que je soumettrai à la réflexion de notre groupe, plutôt qu'un matériel précis permettant d'examiner concrètement les processus de la mémoire dans leur rapport à l'intégration.

En préalable, deux points sont importants à considérer. Tout d'abord, de quelles formes de mémoire et de quels types d'intégration parle-t-on, s'agissant d'examiner l'articulation entre l'une et l'autre? Jusqu'à présent, on n'a abordé, ici, qu'une seule forme de mémoire -sans d'ailleurs la nommer, ni la définir- qui semble ressortir à la mémoire historique. Le type d'intégration auquel on se réfère n'a pas été non plus spécifié. Or, il me semble que les problèmes à traiter sont différents selon la manière dont mémoire et intégration sont définies et mises en oeuvre.

Le deuxième point se rapporte au fait que mémoire et intégration doivent être examinées pour ce qu'elles ont à voir avec l'identité personnelle et sociale et avec l'image de soi et de l'autre. On sait, depuis Halbwachs, que la mémoire collective est l'un des fondements du sentiment d'identité et de sa permanence. L'image de soi et celle de l'autre sont, évidemment, liées à l'identité, mais elles engagent des processus de jugement social (stéréotypes, préjugés, (auto) valorisation ou dévalorisation) où la mémoire intervient sur un mode différent de celui de l'affirmation identitaire, j'y reviendrai.

Dans le cas du sentiment d'identité, il peut être justifié de se demander si l'intégration, avec ce qu'elle suppose d'acculturation et d'assimilation, ne représente pas une menace à travers la perte des repères de la mémoire (ethnique, culturelle, etc..) du groupe intégré. Ou, inversement, si l'attachement identitaire à une mémoire collective ne constitue pas un obstacle à une véritable intégration, comme le suggérait A. Wieworka. Dans cette perspective, la perte ou le culte d'une mémoire de groupe figureraient parmi les risques de conflit ou d'échec que rencontre l'intégration. Mais l'affaire n'est pas aussi tranchée qu'il le paraît, et les termes du problème peuvent

être inversés. On se demandera, alors, si le retour sur la mémoire ou le déplacement de ses lieux d'expression ne constitueraient pas un moyen de restaurer une identité menacée par l'entrée dans une collectivité, sociale, culturelle ou nationale, autre que celle dont on est originaire. Partant, si un travail sur la mémoire ne peut pas concourir à l'harmonie d'une société plurielle.

Le retour sur le passé ou le déplacement des expressions de la mémoire trouve des illustrations dans l'histoire contemporaine où des identités collectives se perpétuent ou se fondent nouvellement, soit en maintenant vivace le souvenir des événements qui ont marqué une histoire commune, comme c'est le cas pour la communauté juive, soit en ramenant à la clarté, dans la conscience collective, des éléments du passé, occultés ou oubliés, comme en témoignent les formes prises par l'émergence des particularismes nationaux ou ethniques dans l'ancien monde communiste. Et l'on ne peut, alors, s'empêcher d'évoquer ce que disait Halbwachs à propos de la fonction de survie de la mémoire collective. Celle-ci aide quelquefois un groupe ou une communauté à traverser des périodes où les institutions sociales connaissent un processus de transformation profonde. Il faut au corps social, pour qu'il puisse continuer à vivre, retrouver des racines, s'appuyer sur tout ce qu'il peut récupérer comme traditions. De sorte que, dans les jours qui suivent une crise, on puisse imaginer que rien n'a changé puisque l'on est capable de renouer le fil de la continuité. Cette illusion dont les gens se débarrasseraient rapidement, aurait au moins permis de passer d'une étape à l'autre sans sentiment de rupture dans la vie et l'identité du groupe.

De tels processus renvoient aux fonctions de la mémoire dans la vie et le devenir social. Ils soulignent aussi le fait que, de manière spontanée ou délibérée, la mémoire peut être utilisée, voire manipulée, dans le développement du cours de l'histoire ou des rapports entre groupes. Les théoriciens de la psychologie des foules ont bien montré la place que l'appel au passé occupe dans la mobilisation collective et l'établissement d'une vision partagée de la réalité. La mémoire ne peut être entièrement ramenée à des contenus mentaux dont le rappel obéit à une dynamique propre, ni à des traces projetées dans des dépôts inertes sur lesquels nous n'aurions pas d'action. Ce qui veut dire qu'il est possible d'opérer un travail social sur la mémoire ou s'étayant sur elle.

Mais pour cela, faut-il encore que nous soyons en mesure de spécifier de quelle mémoire il s'agit et comment en jouer. Les mémoires peuvent être différenciées par leur objet, leurs supports et leur formes. Déjà au niveau historique, l'on peut en distinguer deux, étroitement imbriquées. : celle de la vie du groupe, et celle de

l'histoire générale dans laquelle celui-ci s'est trouvé impliqué, de façon significative, à une époque donnée. Les différents groupes d'immigrés, selon leur origine géographique et culturelle, les causes de leur immigration, ont chacun une "biographie collective" spécifique qui se rapporte, par exemple, à leur venue et leur transplantation. Celle-ci s'inscrit dans le cadre d'une histoire plus large, locale ou globale, et bien sûr, pour certains d'entre eux, coloniale.

La mémoire collective n'est pas que rappel ou permanence de contenus événementiels ou existentiels, avec tout ce qu'ils comportent d'investissement psychologique et de reconstruction sociale d'une histoire passée ou d'un passé historique. Elle se trouve aussi inscrite dans les gestes, coutumes et pratiques des groupes. Les traditions matérielles, sont autant que les traditions orales, mémoire. Il en va de même pour les manières de vivre, ou ce que l'on appelle les habitudes de consommation qui concernent le vêtement, la nourriture, le mode d'habiter, etc.. Tout cela constitue à la fois des moyens d'affirmation d'une identité sociale ou culturelle, et des lieux et des modes d'expression d'une mémoire collective. Les uns et les autres ne sont pas forcément incompatibles avec une inscription harmonieuse dans une société d'accueil. L'exemple des communautés asiatiques ou portugaises montre bien que, sous des formes plus ou moins marquées, la manifestation, voire la revendication, d'une identité dans la culture matérielle, les croyances et les moeurs, joue comme un facteur positif pour une intégration sans conflit. Quant à la mémoire historique, son maintien ou sa restauration, sous l'un ou l'autre de ses aspects, risquent parfois d'être un écueil sur ce plan ; mais ils peuvent aussi, en permettant de réfléchir à son identité, devenir l'instrument d'une intégration optimale. C'est pourquoi, il est primordial de s'attacher aux différentes formes de mémoire et aux types d'intégration qu'elles peuvent servir ou entraver.

C'est aussi pourquoi, une fois cette tâche réalisée et même si cela peut paraître paradoxal, je proposerais volontiers de considérer les ressources que peut présenter l'établissement d'une mémoire partagée, au sein des groupes candidats à l'intégration, comme entre eux et la société d'accueil, via une mémoire de masse. Nous sommes, en effet, à une époque où les moyens de communication de masse concourent à définir de nouvelles identités et de nouvelles formes de citoyenneté. Ils autorisent aussi, avec le partage des informations, le développement de mouvements d'idées et de solidarités qui vont jusqu'à dépasser le cadre local ou national. Cela vaut également pour le travail de la mémoire. Ainsi, l'une des actions récentes d'Amnesty International a été d'inviter les téléspectateurs de cinq chaînes françaises, à "écrire contre l'oubli",

faisant appel à un travail collectif pour défendre la mémoire des victimes d'emprisonnements ou d'exactions politiques. Ainsi en vait-il pour le travail de et sur la mémoire mis en oeuvre à propos des procès pour crimes contre l'humanité perpétrés par des nazis.

Cette proposition peut paraître paradoxale, pour plusieurs raisons. Selon certains sociologues, il y aurait, dans les société de masse, une tendance au renforcement des liens communautaires et des barrières entre communautés. Par ailleurs, on considère généralement que la mémoire collective est particulariste et multiple. Image que le groupe se renvoie à lui-même, elle est directement en prise avec sa vie concrète et spécifique, s'opposant, en tant qu'expérience et savoir, à l'Histoire. On serait donc en droit de penser qu'existe une certaine antinomie entre le renforcement de la mémoire collective d'un groupe et l'entrée ou la participation pleine et entière de ce dernier à une unité institutionnelle plus large. Cependant un autre point de vue est rendu possible en raison de l'incidence des changements technologiques qui modifient la mémoire et même les modes de penser. Ce qui autoriserait une utilisation des faits de mémoire dans le sens d'un soutien identitaire contrebalançant la perte d'identité culturelle, ethnique ou nationale que représente l'intégration dans un tissu social et un espace mental nouveaux.

Deux ordres de considérations invitent à prendre en compte les changements technologiques. D'une part, les recherches en Sciences Sociales et Humaines ont montré que les formes et processus de la mémoire sont des phénomènes marqués par l'historicité. Certes, la capacité mnémonique, la capacité à retenir, est déterminée par des processus neuro-physiologiques et n'est pas sensible aux influences culturelles. En revanche, les processus psychologiques supérieurs par lesquels s'opère la rétention sont, eux, des phénomènes marqués par la culture et l'évolution historique, comme d'ailleurs les modèles scientifiques qui rendent compte de la mémoire. La mémoire des sociétés sans écriture n'est pas la même que celle qui correspond à un usage de signes et à l'écriture. Les stratégies de rétention sont ajustées aux ressources et aux demandes du milieu. Et l'on a vu, à travers le temps, les conceptions visuelles-topologiques de la mémoire, correspondant aux "arts de la mémoire", moyens mnémotechniques nécessaires aux rhéteurs de l'antiquité qui ne disposaient pas de système d'écriture, disparaître avec l'apparition de cette dernière puis avec celle de l'imprimerie. Et la mémoire que l'on étudie aujourd'hui n'est pas la même que celle qu'on étudiait à la fin du XIXème siècle.

Depuis la seconde guerre mondiale, la mémoire subit l'effet des nouvelles technologies de communication et d'enregistrement de

l'information. Celles-ci entraînent une transformation de la structure formelle des offres d'information telle que les processus de la mémoire et les modes de pensée s'en trouvent modifiés. Sont en cause : l'accroissement quantitatif de cette offre, l'augmentation de l'accessibilité des informations, l'accélération et le raccourcissement de leur présentation, etc.. Après l'écriture et l'imprimerie, l'ordinateur et les moyens audio-visuels entraînent "des bouleversements de la mémoire" qui constituent "une véritable révolution" selon J. Le Goff, pour qui cette situation aurait un double résultat. Un premier effet concernerait "la multiplication et le renforcement des mémoires collectives" ; le second tiendrait au fait que "la mémoire collective fait partie des gros enjeux des sociétés développées et des sociétés en voie de développement, des classes dominantes et des classes dominées, luttant toutes pour le pouvoir ou pour la vie, pour la survie ou pour la promotion".

Ici prend place le second ordre de considérations qui amène à accorder de l'importance aux nouvelles technologies de communication dans le traitement du rapport entre mémoire et intégration. D'une part, il concerne les transformations que l'on peut attendre dans le fonctionnement des mémoires collectives, en même temps qu'elles se multiplient. Ce dont Halbwachs avait pressenti la possibilité en raison de l'uniformisation sociale et de l'influence des communications de masse. Nous devons, sans doute, changer notre manière de penser les mémoires collectives. D'autre part, il renvoie aux actions que l'on doit envisager face à de tels changements. Pour emprunter encore à Le Goff, ces actions incombent aux "professionnels scientifiques de la mémoire" qui doivent "faire de la lutte pour la démocratisation de la mémoire sociale un des impératifs prioritaires de leur objectivité scientifique", et "faire en sorte que la mémoire collective serve à la libération et non l'asservissement des hommes", restituant ainsi sa véritable fonction à la mémoire qui "ne cherche à sauver le passé que pour servir au présent et à l'avenir".

Ces changements technologiques et les enjeux politiques de leur impact sur la conscience collective, donnent toute sa valeur au projet d'opérer, grâce aux média et par delà les frontières ethniques, culturelles et nationales, une réconciliation entre mémoire et intégration. Qu'une telle entreprise soit possible, il suffit, pour s'en convaincre, de se tourner vers l'oeuvre pionnière de M. Ferro qui, avec ses films et son émission "Témoins de l'histoire" a anticipé, et de loin, cette situation, démontrant le parti éducatif que l'on peut en tirer.

Avancer dans ce sens et avoir une vision prospective sur l'avenir des jeux des mémoires collectives, suppose que l'on tienne compte

du sens dans lequel elles relient passé et présent. La mémoire étant un processus dynamique, trois mouvements peuvent être considérés. Un premier mouvement va du **présent vers le passé**. On devra alors s'interroger sur la façon dont individus et groupes se souviennent, sur l'intervention du présent dans le passé, avec la reconstruction des souvenirs. Divers exemples de ce mouvement ont été donnés au cours de cette réunion. C'est l'étude de cette reconstruction qui permettra d'estimer si la mémoire a un effet positif ou négatif du point de vue de l'intégration et de trouver, le cas échéant, les moyens d'en infléchir les biais. Le second mouvement va du **passé vers le présent**. Est en jeu ici la façon dont le passé fait retour dans le présent, sous forme de traces, rémanences, réminiscences, ou y travaille sous le masque de l'oubli. On attachera une particulière attention, alors, aux cas où existent un changement social ou environnemental rapide, des phénomènes de déracinement ou de diaspora, recherchant les résidus mémorisés qui viennent nourrir le présent, lui redonner son identité. Ce type de situation, également évoqué ici, est sans doute celui qui présente le plus de plasticité vis à vis de l'intégration, ses effets pouvant être variables selon les contenus et lieux de mémoire concernés. Le troisième mouvement est celui des **heurts entre passé et présent**. Son étude est également pertinente du point de vue de l'intégration. On examinera, alors, les conflits et compromis entre tradition et nouveauté ; les inerties du passé qui entravent le progrès ; les risques que fait courir pour le présent ou l'avenir, l'oubli du passé ou sa falsification, etc..

Ainsi autant le sens du mouvement de la mémoire que les formes qu'elle revêt sont requis pour une réflexion sur l'intégration. Et toute analyse, comme tout travail social ou politique, variera selon leur nature, considérant les différents cas pour montrer comment il y a conjonction ou au contraire contradiction entre mémoire et intégration. Par ailleurs, il faudra prendre en considération le type d'intégration auquel on se réfère. De ce point de vue, le thème de notre réunion me suggère une réflexion, directement en relation avec l'identité. Ce qui me paraît très intéressant ici c'est que l'on associe mémoire et intégration. Alors que dans la plupart des cas, parler d'immigration, fait d'abord penser à l'inverse de l'intégration: la ségrégation qui est le plus souvent manifestée sur le plan de l'espace ou métaphorisée dans des images spatiales. Or, la référence à l'espace et au temps correspond à une vision et une manifestation différentes de l'identité.

Quand l'identité sociale est mise en perspective avec la vie des communautés ou avec les relations entre communautés, elle peut être considérée comme un système de gestion des limites entre ce qui est le soi, individuel ou collectif et ce que sont les autres. Et l'on

observe une coupure entre les modalités temporelles et spatiales de cette gestion. Dans le temps, la durée que représente la mémoire est une condition de possibilité de l'affirmation identitaire en termes de stabilité, permanence, cohérence interne. Centrée sur la conscience de soi, la mémoire pose l'identité comme intégrité du même. Voltaire et Rousseau, furent les premiers penseurs sociaux à souligner cette fonction identitaire de la mémoire qui ne renvoie alors nullement au sentiment d'une différenciation d'avec l'autre, mais à celui d'une "**mêmeté**". Socialement parlant, la mémoire collective est bien commun qui soude de l'intérieur. Il n'en va pas de même quand l'expression identitaire s'inscrit dans l'espace. La délimitation du soi, se fait en regard de l'autre, à travers la projection sur un territoire. Cette délimitation, référant à une extériorité et aux risques d'une perte dans, ou d'une dépossession par, autre que soi, implique fondamentalement la notion de **différence** avec l'autre et de **défense** contre la menace qu'il représente comme le montrent toutes les analyses qui portent sur la territorialité. Cette affirmation défensive de l'identité concerne aussi bien ceux qui sont à l'intérieur d'un groupe que ceux qui lui sont extérieurs, préservant une intégrité contre la dilution ou contre l'intrusion.

Cette différence est d'une grande portée pour l'analyse des processus de l'intégration. Avec la projection spatiale, la situation des immigrés se traite en termes de ségrégation, d'un triple point de vue. C'est à dire en tant que celle-ci implique : soit une mise à distance sociale par la distribution topologique et la marginalisation, soit une exclusion dont la ghettoisation est la forme extrême, soit une distinction sociale à travers le contrôle des accès aux statuts et aux rôles sociaux. C'est à partir de cette triple détermination qu'il devient possible d'examiner les rapports entre mémoire et intégration, en considérant cette dernière comme dé-ségrégation. On se demandera alors s'il s'agit de l'assimilation qui permet d'effacer les distances ou les barrières sociales de la différenciation, de l'insertion qui abat les murs de la ghettoisation, ou de l'égalité qui comble le fossé des distinctions de place et de position dans le système social. Assimilation, insertion, égalité sont des processus qui n'ont sans doute pas les mêmes implications du point de vue de l'identité et du jeu de la mémoire. Par exemple, si l'intégration signifie égalité des chances d'entrée dans le système des institutions (travail, école, etc.), la vivacité de la mémoire historique d'un groupe n'a sans doute pas grande incidence ou une incidence moindre que celle de la mémoire inscrite dans les us et coutumes dont les particularités risquent d'être peu propices à une prise de rôle, fonctionnellement définie. En revanche, l'assimilation, sous la forme extrême de la fusion est un risque pour les deux



types de mémoire et menacée par elles. L'insertion quant à elle peut être servie par les mémoires culturelles qui protègent l'identité dans la négociation avec la société d'accueil. Tout cela dessine des pistes de recherche fécondes qui devraient fournir les éléments pour affiner l'analyse de situations concrètes, et définir des actions. Selon les cas, il peut apparaître opportun d'aider au maintien et à la restauration de telles mémoires, au déplacement d'un type de mémoire sur l'autre, pour que l'intégration ne se fasse pas au prix de la perte d'identité, sachant que l'identification avec la société d'accueil est rarement totale. Dans cette mesure aussi, il peut être souhaitable d'encourager au partage, par ses partenaires, de la mémoire du groupe candidat à l'intégration pour valoriser et faire reconnaître son identité.

Ceci nous amène à la question des images de soi et de l'autre et des obstacles qui peuvent en surgir. Celles-ci, nous l'avons vu, engagent des processus de jugement social qui mériteraient un examen spécifique et, en tout cas, dépassent la question de la mémoire. Mais pour autant que celle-ci peut y être engagée, la question sera d'examiner en quoi elle fonde la construction de ces images. Un passé

historique commun, de nature conflictuelle ou traumatique, (colonialisme, guerres de libération nationale, par exemple), peut ainsi maintenir un fossé entre les partenaires de l'intégration. Quand il n'y a pas de passé commun, c'est l'histoire sociale et culturelle qui peut alimenter la connaissance de l'autre, avec un risque de voir s'installer une vision stéréotypée. Enfin, de la part de la société d'accueil, une mémoire nationaliste comme capital historique, aussi peu partageable que l'est le territoire, peut concourir à des images mutilantes des groupes entrant.

L'analyse des divers rapports entre mémoire et intégration, dans le cadre de situations spécifiques dont certaines seulement ont été évoquées ici, devrait permettre d'isoler des éléments pertinents pour des interventions mettant la mémoire au service de l'intégration. Certaines d'entre elles s'appuieraient sur la mise en commun, grâce au moyens de communication de masse, des mémoires qui portent des identités spécifiques, pour favoriser la connaissance et la reconnaissance des partenaires entre eux, et leur permettre de préserver le sentiment de leur intégrité.

Références bibliographiques :

Halbwachs, M. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris Alcan. 1925.

Halbwachs, M *La mémoire collective*. Paris. Presses Universitaires de France. 1950.

Le Goff, J. *Histoire et mémoire*. Paris. Gallimard. 1988.